



Centre
D'ACTION
BÉNÉVOLE

de
Sherbrooke

Politique d'annulation

Programme de formation

Adoptée par le conseil d'administration le 10 décembre 2019

Inscription

Les participants s'engagent à respecter les procédures d'inscription suivantes :

- Pour participer, il est essentiel de remplir notre formulaire d'inscription via la plateforme Sport'n'roll.
- Les places disponibles seront assignées selon l'ordre d'inscription.
- Les participants ont la responsabilité de communiquer avec le CABS, en cas de non-réception de la confirmation.
- Les places disponibles seront attribuées dans l'ordre de leur inscription.

Le CABS n'est pas en mesure d'accueillir les participants qui n'ont pas respecté ces procédures.

Frais d'inscription

Afin de confirmer sa présence, le participant s'engage à payer les frais d'inscription dans les délais requis soit au plus tard le jour même de la formation.

Si nous ne recevons pas votre paiement le jour de la formation, vos inscriptions aux prochaines formations seront suspendues et vos places pourraient être attribuées à un autre participant sur notre liste d'attente.

Veillez noter que si vous avez commandé une boîte à lunch vous devrez ajouter les frais de celle-ci, payable en argent le jour même de la formation. Notez bien qu'aucune boîte à lunch supplémentaire ne sera disponible le jour même de la formation.

Annulation

Le participant s'engage à nous informer de toute annulation ou tout changement le plus tôt possible:

- L'annulation de votre participation nous permettra d'offrir une place à un organisme étant sur notre liste d'attente, permettant ainsi à d'autres participants de bénéficier de la formation.
- Le CABS se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si le nombre de participants n'atteint pas le minimum requis ou lors d'un imprévu majeur. Si l'activité est annulée, le paiement déjà effectué sera totalement remboursé par le CABS. Si l'activité est reportée, le paiement sera toujours applicable à cette formation.
- Si vous ne pouvez être présent, vous pouvez faire bénéficier un collègue en nous avisant, par écrit, de ce changement. En cas d'absence à la formation, le participant sera tenu d'acquitter les frais en totalité.

Annulation d'une formation régulière :

Si l'annulation est effectuée 14 jours ouvrables avant la journée de la formation : -
Remboursement complet. Si le paiement a été effectué par carte de crédit, des frais administratifs seront appliqués.

Si l'annulation est effectuée entre le 14e et le 10e jour ouvrable avant la journée de la formation:

-Remboursement de 50% des frais de formation et si le paiement a été effectué par carte de crédit, des frais administratifs seront appliqués.

Si l'annulation est effectuée entre le 9e et le 5e jour ouvrable avant la journée de la formation :

-Remboursement de 25% des frais de formation et si le paiement a été effectué par carte de crédit, des frais administratifs seront appliqués.

Si l'annulation est effectuée moins de 5 jours ouvrables avant la journée de la formation :

-Aucun remboursement ne sera effectué.

Les crédits-service provenant de la Ville de Sherbrooke sont applicables à cette politique

*Sujet à changement en fonction des particularités pour certaines formations, se référer au calendrier de formation.

Annulation d'une formation sur demande :

10 jours ouvrables avant la formation : aucun frais

5 jours ouvrables avant la formation : 25% du montant au contrat

4 jours ouvrables et moins : 50% du montant au contrat sans les frais de déplacement